marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Territoire d'Énergie Isère (38)
27 rue Pierre Sémard

38000 Grenoble

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Territoire d'Energie Isère (38)

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 25380402500042

Code postal / Ville : 38000 Grenoble

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2025MAPA19-LOT2R

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Nalini SEISSAU - Tél : +33 476031920 - Mail : nseissau@te38.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir le règlement de la consultation

Capacité économique et financière : Conformément aux articles L.2142-1 et R.2142-6 à R.2142-7 du Code de la commande publique, le candidat devra justifier d'une capacité financière suffisante pour exécuter le marché.
Le chiffre d'affaires annuel moyen du candidat, sur les trois derniers exercices disponibles, devra être au moins égal à 437 000 € HT. Cette exigence est proportionnée à l'objet du lot, dont le montant estimatif est de 218 825 € HT. Elle permet de garantir la solidité économique de l'entreprise titulaire et de limiter les risques d'abandon ou de défaillance en cours d'exécution. Voir également le règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles : En application des articles L.2142-2 et R.2143-3 du Code de la commande publique, le candidat devra justifier de capacités techniques et professionnelles adaptées à l'objet du marché, Le candidat devra notamment disposer d'un effectif permanent minimal de 21 personnes et d'expériences ou références attestant la réalisation de prestations similaires au cours des trois dernières années.
Ces exigences sont directement liées aux contraintes de sécurité des interventions sur chantier, à la nécessité de mobiliser rapidement des moyens humains qualifiés et à la continuité des prestations attendues.Voir également le règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 05 septembre 2025 - 10:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Voir le règlement de la consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réaménagement des locaux du siège de Territoire d'Energie Isère- Lot 2 Plâtrerie-Peinture-Faux plafonds (relance)

Classification CPV : 45410000

Type de marché : Travaux

Description succinte du marché : Le présent marché concerne uniquement le lot n°2 - Plâtrerie-Peinture-Faux plafonds.
Ce lot est relancé à la suite de la déclaration d'infructuosité intervenue lors de la première procédure, conformément à l'article R.2185-1 du Code de la commande publique.

Lieu principal d'exécution : 27 rue Pierre Sémard, Grenoble

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Lot 2: Plâtrerie-Peinture-Faux plafonds

Classification CPV : 45410000

Lieu d'exécution du lot : 27 rue Pierre Sémard, Grenoble

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : L'adresse d'exécution de la visite est le 27 rue Pierre Sémard 38000 GRENOBLE. Cette visite est obligatoire et donnera lieu à la remise d'un certificat, qui devra être joint à l'offre. Voir également l'article 15 du règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires :

Les prestations objet du marché seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique et seront financées sur les fonds propres de TE38.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément à l'article R 2192-10 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R 2161-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'examiner les offres avant les candidatures. En cas de groupement, sa forme juridique est au libre-choix du groupement. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire.

TE38 se réserve la possibilité d'engager une phase de négociation -sous réserve d'un nombre suffisant de candidats- avec les trois candidats ayant obtenu les meilleures notes à l'issue d'un premier classement, au vu des critères de jugement des offres. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'adapter ce nombre en fonction des candidatures et offres recevables. Toutefois, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date-limite de réception des offres ou, en

cas de mise en œuvre de la négociation, à compter de la date-limite de remise des offres finales.

Date d'envoi du présent avis

19 août 2025